



DIPLÔME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT(E) CURSUS COMPLET EN ALTERNANCE SUR 18 MOIS RENTRÉE DE JANVIER 2026

RNCP 35830
Niveau 4 NSF 331t
Formacode 43436
Fiche RNCP4495
Enregistré le 10/06/2021



Secteurs d'activité : clinique, hôpital, maison de retraite, centre d'accueil pour personnes handicapées, à domicile, etc.
Évolution professionnelle : infirmier(e), secrétaire médical(e), auxiliaire de puériculture, assistant(e) de soins en gérontologie (ASG), assistant(e) médical(e) ou encore accompagnant(e) éducatif et social (AES).

LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant exerce son activité, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui ou sous sa responsabilité. Elle/Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie pour compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie d'une personne ou d'un groupe. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Elle/Il accompagne cette personne dans les activités de la vie quotidienne, contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Elle/Il travaille le plus souvent en équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'aide-soignant grâce à une formation comprenant des savoirs théoriques et procéduraux, les savoirs pratiques, des temps de stages, et ainsi favoriser l'insertion professionnelle directe des participants :

- **Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.**
- **Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.**
- **Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.**
- **Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.**
- **Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.**
- **Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.**
- **Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.**
- **Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.**
- **Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.**
- **Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.**
- **Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.**

IFAS SAINT SORLIN

10 place de la Halle 01150 ST SORLIN EN BUGEY

04 74 35 98 27 ifas@saintsoformation.org

SIRET 779 378 272 00016 N° activité 82 01 0088501

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation en cursus complet se déroule en alternance sur 18 mois, **du 5 janvier 2026 au 25 juin 2027**, soit 1 540 heures d'enseignement réparties en 770 heures de formation théorique (22 semaines) et 770 heures de formation pratique (22 semaines, soit 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines).

CONTENU DE LA FORMATION

Les modules de formation :

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)** (35 heures dans les trois premiers mois de formation)
- **Suivi pédagogique individualisé** (7 heures réparties tout au long de la formation)
- **Travaux Personnels Guidés (TPG)** (35 heures réparties au sein des différents modules)
- **Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147 heures) (module spécifique AS)
- **Module 2** : Repérage et prévention des situations à risque (21 heures) (module spécifique AS)
- **Module 3** : Évaluation de l'état clinique d'une personne (77 heures)
- **Module 4** : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement (182 heures) (module spécifique AS)
- **Module 5** : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 heures)
- **Module 6** : Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 heures)
- **Module 7** : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 heures)
- **Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 heures)
- **Module 9** : Traitement des informations (35 heures)
- **Module 10** : Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques (70 heures)

3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines dans les différents domaines d'activité de l'aide-soignant et prospectés par l'IFAS. 2 stages de 5 semaines se déroulent hors employeur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- La formation théorique proposée alterne différentes méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, travaux pratiques, ateliers de simulation ou jeux de rôle et recherches personnelles.
- Il n'est pas possible de venir suivre un seul module de compétences.
- Pour obtenir son diplôme d'État, **délivré par le ministère chargé de la Santé**, l'apprenant doit avoir validé les 10 modules de formation dans le respect du référentiel de formation en vigueur (épreuves écrites, orales, pratiques, mises en situation professionnelle en stage, validation des compétences en stage) :

Bloc 1 (Modules 1 et 2) : une étude de situation + évaluation des compétences en milieu professionnel.

Bloc 2 (Modules 3, 4 et 5) : une étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 + une évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 + évaluation des compétences en milieu professionnel + Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2).

Bloc 3 (Modules 6 et 7) : étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel.

Bloc 4 (Module 8) : évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel + évaluation des compétences en milieu professionnel.

Bloc 5 (Modules 9 et 10) : une étude de situation pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel.



ACCÈS À LA FORMATION

- **Cursus en apprentissage** : tout public âgé de 17 ans minimum et 29 ans maximum (sauf titulaires d'une RQTH et situations particulières) à l'entrée en formation, sans condition de diplôme. Saint-So'Formation est une unité de formation par apprentissage (UFA) en partenariat avec le **CFA AKTÉAP** (www.akteap.fr).
- **Cursus en contrat de professionnalisation ou Pro-A** : tout public âgé de 17 ans minimum et 25 ans maximum pour les jeunes en poursuite de formation initiale à l'entrée en formation, sans condition de diplôme ; tout public âgé de 17 ans minimum et sans limite d'âge pour les demandeurs d'emploi (à partir de 26 ans), les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI) à l'entrée en formation, sans condition de diplôme.
- **Admission en formation subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou Pro-A et à un entretien préalable avec le directeur de l'institut de formation ou son représentant.**
- Admission définitive en IFAS subordonnée à :
 - ☞ un **schéma vaccinal complet contre l'hépatite B**,
 - ☞ la production d'un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession
 - ☞ et la production d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- **À noter** : actuellement la **vaccination contre la grippe** est fortement recommandée. Elle peut être exigée par certains lieux de stage.
- Personnes à mobilité réduite : pas d'accès. Autres types de handicap : nous consulter.

COÛT DE LA FORMATION

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou Pro-A, le coût pédagogique de la formation est intégralement pris en charge par l'employeur. À titre d'exemple, le coût pédagogique pour un cursus complet de formation au DEAS est de **9 625 euros** dans le cas d'un financement employeur.

L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT SAINT-SORLIN

- ✓ Agréé pour **34 places** de formation diplômante d'aide-soignant en cursus partiel et complet. Rentrées en septembre (19 places en formation initiale) et en janvier (15 places en alternance).
- ✓ L'IFAS Saint-Sorlin affiche un **taux de réussite au diplôme d'État de 91,4 %***, et **les stagiaires qui y ont suivi leur formation lui attribuent une note moyenne de 9,2/10**.**
- ✓ **Le taux d'abandon est de 17,67 %*.**
- ✓ Les valeurs pédagogiques sont centrées sur la professionnalisation de l'élève. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses acquis et expériences pour devenir, à terme, un professionnel consciencieux assurant des soins de qualité.
- ✓ Notre IFAS ayant ouvert ses portes en septembre 2021, le taux d'insertion professionnelle à 12 mois ne nous a pas encore été communiqué par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

* Source suivi statistique IFAS 2022/2024.

** Bilan de fin de formation des promotions diplômées en 2024.

